

Association Sportive du collège Romain Rolland

2020 - 2021

L'AS du collège Romain Rolland est affiliée à l'Union National du Sport Scolaire (UNSS) et propose aux élèves volontaires de venir pratiquer diverses activités physiques encadrées par les professeurs d'EPS, soit les midis, soit le mercredi après-midi.

Une fois inscrit(e) à l'AS, l'élève peut participer à toutes les activités proposées, aussi bien les midis que le mercredi après midi.



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	VENREDI	PROFS ENCADRANTS
Futsal (loisir)	12h - 13h				M. Bretagne
Handball		MF. 12h - 13h	BG. 13h - 14h30 BF. 14h30 - 16h	MG. 12h - 13h	M. Gailhard Mme Blanchet M. Regner
Escalade (niveau validé par le prof)			Débutants. 13h - 14h30 Confirmés. 14h30 - 15h45	(20 places max) (25 places max)	M. Regner Mme Meyrueis
Gymnastique à Joliot Curie			12h45 - 14h15	(25 places max)	Mme Meyrueis
Rugby sur le synthétique			12h30 - 14h		M. Bretagne
Multi sports co (spike ball,) sur le synthétique			12h30 - 14h		M. Gailhard

Enfant né(e) en 2006/2007 => Minime MF / MG

Enfant né(e) en 2008 et après => Benjamin(e) BG / BF

Bon à savoir

L'AS reprend !! Nous nous adapterons évidemment au protocole sanitaire en vigueur.

L'inscription à l'AS est facultative, mais une assiduité est exigée. Pensez à prévenir en cas d'absence.

Tout entraînement est soumis à la disponibilité des installations et s'adaptera toute l'année au calendrier des événements de nos activités.

Les compétitions ont lieu le mercredi après-midi et débordent sur les horaires habituels.

Les informations concernant les entraînements ou compétitions de votre enfant lui sont précisées aux entraînements précédents et diffusées sur les espaces collaboratifs de Oze. Merci d'y être attentifs.

Les déplacements restent à la charge de l'Association Sportive et sont sous la responsabilité du professeur.

Je suis informé(e) qu'en cas d'absences ou retards trop fréquents ou injustifiés, mon enfant pourrait se voir suspendu(e), voire exclu(e) de l'AS.

INSCRIPTIONS à l'omnisports LE MERCREDI 16 septembre de 13h30 à 16h

et BROCANTE vêtements " Romain Rolland "



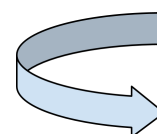
L'inscription sur place est en priorité destinée aux 6èmes et nouveaux arrivants.

Tout dossier complet peut être rendu directement aux professeurs d'EPS

La présence des parents n'est pas obligatoire

L'AS démarre à partir du lundi 21 septembre

A vos baskets !!!!!



**INSCRIPTION
AUTORISATION
AU VERSO**

Comment m'inscrire ?

DOSSIER COMPLET = INSCRIPTION POSSIBLE.

- 1). * Remplir et signer l'**autorisation parentale**
 - 2). * joindre la **cotisation** de **40€ pour le premier enfant inscrit**, ou de **30€ pour les enfants suivants**
 - SOIT en **espèces**, contre reçu si demandé.
 - SOIT par **chèque** (à l'ordre de l'**AS R. ROLLAND - PLESSIS**, avec au dos le **nom et la classe de l'enfant, svp**)
 - SOIT en **P@ss+** en précisant la date de naissance (formule papier ou virement) [cf <https://www.passplus.fr>]
- Celle-ci inclut la licence, les transports, l'assurance et la gourde offerte (kdo de cette année !).

Les élèves peuvent essayer différentes activités jusqu'à la Toussaint, à condition de rendre leur dossier d'inscription COMPLET. Nous n'encaissons les règlements qu'après les vacances.

- 3). * pour le **rugby UNIQUEMENT**, un certificat médical d'aptitude à la pratique en compétition.
20€ supplémentaires, uniquement pour avoir la tenue pour les nouveaux adhérents rugby



AUTORISATION PARENTALE

NOM de mon enfant : **Prénom** **CLASSE**

Date de naissance / / **Portable (élève)**

RESPONSABLE 1 : NOM Prénom

Téléphone(s)

RESPONSABLE 2 : NOM Prénom

Téléphone(s)

Nous autorisons notre enfant à pratiquer : *Entourer la ou les activité(s) choisie(s)*

multi sport co	le futsal	le handball	la gymnastique	le rugby	l'escalade
NOUVEAUTÉ !!!					

OUI / NON ? (cases à cocher)

Nous autorisons que les professionnels de santé prennent les mesures nécessaires à une intervention médicale ou chirurgicale si besoin

Nous autorisons notre enfant à suivre les déplacements en car, transports en commun, ou véhicules particuliers.

Nous autorisons les personnes en charge de la demande de licence à l'UNSS à renseigner les rubriques d'autorisation.

Dans le cadre de l'AS, votre enfant peut être photographié(e) ou filmé(e) pour lui laisser un souvenir et pour enrichir la communication des sites internes (Oze, panneau ou écran du hall d'accueil ou site du collège).

Nous acceptons la prise d'image de mon enfant dans le cadre de l'AS et sa diffusion toute l'année.

Fait le / / *SIGNATURE élève* *SIGNATURE responsable*

A